

# Saint-Léonard et vous...



[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

BALLANDRONE



Commune de  
Saint-Léonard

Janvier  
2019  
n°14

# Le Fournil D'Albâtre



472, route d'Étretat  
**FROBERVILLE**  
02 35 27 32 38

*Pain Sur Levain - Pain du Matelot  
Baguette de Tradition - "La Normande"*

OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h - Fermeture hebdomadaire Le Lundi - OUVERT les LUNDIS FÉRIES - JUILLET/AOÛT 7/7

# BRICO MARCHÉ

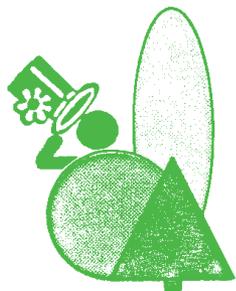
Pouvoir tout faire **Moins cher**

## BÂTI DRIVE BRICO MARCHÉ

L'espace matériaux La Jardinerie

Les Voiles de Saint Léonard

Rue de la Briqueterie **76400 SAINT LEONARD** Tél. 02 35 10 29 29 Site: [www.bricomarche.com](http://www.bricomarche.com)



## Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 **Bretteville-du-Grand-Caux**

Tél. 02 35 27 91 10

### PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN



38, rue André-Paul Leroux  
76400 FÉCAMP

**02 35 28 27 20**

[m.sl.energie@orange.fr](mailto:m.sl.energie@orange.fr)



**SIÈGE**  
ZA les Sapins  
76110 BREUTE  
☎ 02 35 38 26 19 ☎ 02 35 31 26 55

**AGENCE DU CALVADOS**  
83 Rue du Lieu Doré  
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE  
☎ 02 31 61 76 40 ☎ 02 31 61 58 41

[contact@reseaux-environnement.com](mailto:contact@reseaux-environnement.com)



Eclairage Public - Illuminations  
Electrification Rurale  
Réseaux HTA – BTA  
Télécom et fibre optique  
Réseaux Incendie et cuves enterrées  
Réseaux Eau Potable  
Réseaux GAZ et de chaleur

## « Le clos des Hogues »



*Chambres d'hôtes et gîtes*

66, route des Hogues

76400 Saint-Léonard

Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77

E-mail : [marieclaire.pignol@neuf.fr](mailto:marieclaire.pignol@neuf.fr)

[www.clos-des-hogues.com](http://www.clos-des-hogues.com)



## MORIN FEREC

CHAUFFAGE  
COUVERTURE  
PLOMBERIE  
ENERGIES RENOUVELABLES  
DÉPANNAGES  
ENTRETIEN  
RAMONAGE

Tél : 02 35 96 71 52  
404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux  
[www.morinferec.fr](http://www.morinferec.fr)

Entreprise fondée en 1978

## FECAMP ELEC

### SARL Ludovic Vasseur

Electricité générale  
Bâtiment - Industrie  
Agriculture

Neuf - Rénovation  
Cablage informatique - Alarme  
Chauffage électrique - Magasins  
Dépannage - Chauffe eau électrique

**SAINT-LÉONARD**  
**76400 FÉCAMP**  
Tél. 02 35 28 15 76  
Fax 02 35 27 40 17  
[fecamp-elec@orange.fr](mailto:fecamp-elec@orange.fr)

# Édito

Chères Saint-Léonardaises,  
Chers Saint-Léonardais,

Une nouvelle année débute, que nous réserve 2019 ? Personne n'est devin.

Cependant, nous pouvons nous souhaiter mutuellement une année riche en activités diverses permettant de trouver un équilibre entre travail et vie privée.

En attendant, Saint-Léonard continue de faire évoluer sa communication, le site internet est consulté en moyenne 120 fois par jour confirmant ainsi son succès. Désormais vous disposez d'autres sources d'informations, à savoir une nouvelle application facile à télécharger sur votre smartphone auquel vous avez déjà accès c'est-à-dire Panneau Pocket et très bientôt un panneau lumineux positionné sur la route d'Étretat. Les services de la Mairie auront un objectif majeur, mettre à jour toutes ces sources d'informations afin de les rendre utiles et efficaces. Un questionnaire est à votre disposition au centre de ce bulletin. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques.

Le conseil municipal va prochainement préparer son budget primitif qui tiendra compte des investissements 2019 qu'auront décidé les élus au sein de la commission travaux/finances. Après les importants travaux de la route du Havre et le Parc de la Chapelle en 2018, le gros chantier en ce début d'année 2019 concerne la DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie) afin de mettre toutes les habitations à moins de 400 mètres d'un point d'eau comme l'exige la réglementation. Quelques conventions à signer avec des propriétaires seront nécessaires.

D'autres investissements en matière de voirie vont obliger vos élus à faire des choix : rénover les rues de la Briqueterie, la rue des clos mesures, envisager de nouvelles études pour la traversée du hameau de Grainval, etc. Dans ce domaine les besoins ne manquent pas... notamment dans notre cité qui compte plus de 28 km de voiries communales.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur les décisions qui auront été prises dans ce domaine des investissements.

Nous restons bien entendu à votre écoute concernant tous les sujets qui vous préoccupent. Je vous renouvelle mes vœux de bonne année 2019 et compte sur vous pour participer à nos rendez-vous ainsi qu'aux animations organisées par les différentes associations.

Bien à vous,

**Bernard HOGUET**



Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur  
[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

## Vie municipale

· Travaux .....	2
· Boîtes à livres .....	3
· Semaine du goût .....	4
· Ecole Louis-Philippe Lange .....	5
· Ecol'léo .....	5
· Fécamp Caux Agglo .....	6 à 8
· Taxe d'aménagement 2019 .....	8
· Taille des haies.....	9
· Recyclage et déchetterie .....	10 à 12
· Enquête de satisfaction .....	13 - 14

## Vie associative

· Agenda des manifestations .....	15
· Liste des associations et présidents .....	16
· Articles remis par les associations .....	17 à 21
· Saint Léonard Services .....	22 - 23
· Traversées musicales .....	24
· Confrérie .....	24

## Informations pratiques

· Informations .....	25
· État civil .....	25

- **Directeur de la publication** : Bernard HOGUET
- **Responsable de la rédaction** : Elvira HACHE
- **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : les élus, les associations et le personnel municipal
- **Crédit photographique** : mairie de Saint-Léonard et associations
- **Conception et impression** : Durand Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
- « **Saint-Léonard et vous...** » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°14 - janvier 2019  
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63  
Email : [mairie-saintleonard@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintleonard@wanadoo.fr)



## LIAISONS TRÈS HAUT DÉBIT, FIBRE OPTIQUE

Les premières armoires de rue pour le déploiement de la fibre optique sont en cours d'installation. Ces travaux pilotés par Seine Maritime Numérique assureront à l'horizon 2020/2021 l'accès internet haut débit dans toute la commune.

Cette technologie permettra à tout particulier, via son opérateur, des téléchargements jusqu'à 100 Mbit/s, soit:

- Télécharger un film en une minute
- Visionner des films ou des chaînes TV avec une qualité d'image garantie

## D E C I - DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

La collectivité peut être considérée comme responsable si, en cas d'incendie, les équipements se révèlent insuffisants à fournir le volume d'eau réglementaire et qu'il s'ensuit une aggravation du sinistre.

Par arrêté préfectoral de 2017, le Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie est en vigueur.

Sur la base d'un classement des risques et d'une analyse approfondie par l'agent de la mairie en charge de l'urbanisme, l'estimation des besoins complémentaires (positionnement, type de point d'eau, débit et volume de la réserve), sera de l'ordre de 400 000 €. L'agenda des travaux est établi sur 3 ans.

Après une consultation des entreprises pour la première phase, les implantations sur domaine public de 15 poteaux et 2 réserves de 60 m<sup>3</sup> (impasse des Châtaigniers et route de Grainval), seront installées avant fin avril 2019.

La seconde phase sera lancée prochainement. Elle concernera la pose de 6 réserves souples sur des domaines privés. Les discussions sont menées avec les propriétaires.

## LE CIMETIERE, SON ENTRETIEN

Avoir banni l'utilisation des produits chimiques, une décision responsable qui complique la tâche de nos agents qui consacrent beaucoup de temps au désherbage. Un changement des pratiques et un réaménagement des espaces sont envisagés.

Dès cette année, nous explorerons quelques moyens alternatifs :

- enherber des surfaces gravillonnées traitées actuellement à la binette
- végétaliser des espaces inter-tombes de plantes couvre-sol

D'autres actions pourront être menées si l'efficacité semble démontrée. Ces opérations produiront quelques désagréments que nous nous efforcerons de limiter mais s'agissant de l'intérêt collectif, nous comptons sur votre compréhension.



Photo : Bruno Ballandonne



### SALLE H. LAMBERT

La réfection des sanitaires est enfin achevée. Nombreux sont ceux qui jugeront cette période de travaux trop longue, mais ils peuvent témoigner des difficultés rencontrées par nos agents dans la phase finale de mise en peinture. Enfin ce réaménagement tant attendu est réalisé pour le confort de toutes et tous.

La scène bien pratique a fait place à une structure mieux adaptée qui devrait éviter les manipulations répétées.

Avec les nouveaux rideaux, la salle change d'époque.

### SALLE M.M. BABIN

Des travaux de menuiserie intérieure ont été réalisés pour un coût de 9000 €.

Le comportement brutal de certains usagers de cette salle a largement contribué à anticiper le remplacement des portes des sanitaires.

Jean Alain PLANEIX  
Maire Adjoint

## Bientôt une boîte à livres à partager

Le concept né aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons prend son essor en France.

### Le principe ?

Grâce à cette micro-bibliothèque de rue, encourager une démarche solidaire de partage et de don, en permettant à chacun de déposer ou emprunter gratuitement un livre.

### L'objectif ?

Mettre à disposition des livres pour les faire partager, montrer son attachement à la culture et en favoriser l'accès, créer du lien social en permettant la convivialité sur les lieux d'implantation.



Photo non contractuelle

# Semaine du goût

## DU GOÛT DANS LES ASSIETTES



Du 08 au 14 octobre dernier, s'est déroulée la 29<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Goût autour du thème «Bien manger pour tous !». A cette occasion, notre cuisinier a tenté d'éveiller les papilles des petits comme des grands.

Comme chaque année, la Semaine du Goût permet d'éduquer et de transmettre aux enfants l'importance du goût. Il est de ce fait bien regrettable de voir des désinscriptions d'élèves à cause du menu proposé.

C'est l'occasion de rappeler que le repas est un moment privilégié de partage mais aussi d'apprentissage, que l'éducation à la nutrition est inscrite dans les programmes scolaires. Nous nous efforçons de proposer des menus équilibrés pour aider les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires et à s'inscrire ainsi dans un parcours éducatif de santé.

Au-delà d'apprendre à bien se nourrir, c'est aussi la formation au goût qui est en question. Etre capable de différencier des saveurs différentes et de parler des sensations que l'on ressent, c'est aussi cela le challenge de notre cuisinier. Cet éveil au goût participe en cela à la valorisation de notre patrimoine culinaire. Faut-il rappeler que le repas gastronomique des français a été inscrit en 2010 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ?

Vous avez certainement entendu parler dans les médias de la volonté du Ministère de l'Education Nationale de faire progresser la part de bio à la cantine.

Pour beaucoup d'aliments, nous nous fournissons en produits frais et locaux mais nous souhaitons aller plus loin encore avec des aliments certifiés bio. Les membres de la commission jeunesse s'y sont engagés et des contacts sont pris pour s'approvisionner.

Mais augmenter la part de bio à la cantine n'aura de sens que si les élèves mangent des produits variés.

Le goût s'apprend, s'éduque et s'acquiert dans le temps. L'enjeu est de taille : commune, école, familles ; nous avons tous notre rôle à jouer.

Sophie RIOULT  
Adjointe au maire



Dans le cadre de la prévention de déchets, la communauté d'agglomération va doter l'école de composteurs en bois. Cette dotation sera accompagnée d'animations assurées par les ambassadrices de tri pour initier et sensibiliser les enfants et l'équipe pédagogique aux bienfaits du compost. Un composteur sera également mis à disposition de la cantine.

# Ecole Louis-Philippe Lange



## SPECTACLE DE NOËL



Le 06 décembre 2018, toutes les classes de l'école sont allées à pied assister à un spectacle de Noël organisé par la mairie à la salle Henri Lambert.

Le spectacle s'appelait « Les petites graines ».

Tout a commencé avec des petites questions.

Après un homme vêtu de blanc est arrivé. Il nous a raconté une grande histoire pour dire que l'eau est importante.

Il y avait des musiques africaines.

Ensuite il y a eu un goûter avec deux croissants et du chocolat chaud.

Puis le Père-Noël est arrivé avec des bonbons au chocolat et des livres (commandés au Père Noël par le club des jeunes d'antan).

Le Père Noël avait un gros ventre.

Arthur, Enzo,  
Julien, Nathan  
Classe des CM2



Ravie du succès rencontré par les actions menées sur l'année 2017-2018, l'équipe de l'association de parents d'élèves Ecol'Leo a commencé cette nouvelle année scolaire sur les chapeaux de roues.

L'objectif est toujours de récolter des fonds pour alimenter la coopérative scolaire et permettre à l'équipe enseignante de réaliser des projets plus ambitieux et/ou plus nombreux pour nos enfants.

Depuis septembre une vente de Bulbes puis une vente de chocolats pour Noël ont été réalisées, permettant à chacun de trouver son compte dans l'une ou l'autre des actions. Les parents de l'école, se sont cette année encore, montrés très présents !

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE Louis Philippe Lange  
3, rue Victor COVIAUX  
76400 SAINT-LEONARD  
☎ : 02 35 28 13 85  
✉ : 0761583h@gao-rouen.fr  
<http://blog.ac-rouen.fr/eco-louis-philippe-lange/>



## INSCRIPTIONS

1

Dans un premier temps vous devrez vous rendre à la **MAIRIE** afin d'inscrire votre enfant auprès de la mairie et d'obtenir une **autorisation d'inscription** à l'école délivrée par le Maire.

Vous aurez besoin de :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de votre enfant

2

Ensuite vous devrez contacter le directeur de l'**ÉCOLE** afin de convenir d'un rendez-vous pour inscrire votre enfant auprès de l'école.

Les inscriptions auront lieu entre le **22 mars et le 05 avril**.

Pour prendre rendez-vous vous pouvez :

- contacter l'école par mail : [0761583h@ac-rouen.fr](mailto:0761583h@ac-rouen.fr)
- téléphoner à l'école le vendredi au 02 35 28 13 85

3

Lors de votre rendez-vous, pour finaliser l'inscription de votre enfant, vous aurez besoin de :

- l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie
- le livret de famille
- un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre indication (carnet de santé par exemple).

Le désormais traditionnel « Vide ta chambre » a eu lieu le dimanche 9 décembre à la salle Henri Lambert, permettant à chacun soit de vendre, soit d'acheter des affaires d'enfants (vêtements, jouets, puériculture...)

Notez qu'un vide ta chambre plus printanier aura lieu le 5 mai 2019.

Avant cela nous vous donnons tous rendez-vous au loto de l'association le Samedi 2 mars 2019 à la salle Henri Lambert.

Dans l'attente de vous y voir nombreux, l'équipe de l'association souhaite à tous les habitants de la commune et à tous les enfants de l'école une belle année 2019.

*Les membres du bureau  
de l'association  
Mesdames Asselin, Dubois,  
Magniez et Duhayon*

## 1 - L'ESPACE INFO ENERGIE

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral a signé une convention avec l'association Inhari, soutenue par l'ADEME, afin de bénéficier sur le territoire de permanences locales de l'Espace Info Energie. Un conseiller en énergie peut apporter information et expertise pour tous projets de travaux de rénovation. Il vous accompagne de manière indépendante, gratuite et objective, et vous aide à définir vos besoins et à mobiliser de manière optimale les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. En partant de vos besoins ou de votre projet, ce conseiller vous renseignera sur les solutions techniques (choix des matériaux, équipements, priorités...).

Il est important de bien préparer ce rendez-vous : se munir dans la mesure du possible, de plans et photos permettant au conseiller de s'imprégner de la situation et du projet (les conseillers ne se déplacent pas à domicile), de son avis d'imposition et des devis d'entreprises (s'ils sont déjà faits).

Ces permanences sont gratuites et organisées à la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral (825, route de Valmont à Fécamp), chaque lundi de 13h30 à 17h30 et chaque vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous ou prendre contact préalablement avec le conseiller en énergie, par téléphone au 02 32 08 13 10 ou par mail à eie@inhari.fr



Permanence à la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

**INFO → ENERGIE** Le lundi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h  
825, route de Valmont à Fécamp

Besoin d'un conseil **indépendant, objectif et gratuit** pour vos travaux de **rénovation énergétique ?**

Tél. : 02 32 08 13 10 - eie@inhari.fr

Logos: Fécamp Caux Littoral Agglo, NORMANDIE, inHari, ADEME

## 2 - HOTEL D'ENTREPRISES



L'Hôtel d'entreprises intercommunal Fécamp Développement, situé sur la commune de Saint-Léonard, est un outil de développement économique et une structure d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement de jeunes entreprises et TPE, dans le domaine tertiaire, artisanal ou industriel. Il comprend 15 bureaux de 20 à 22 m<sup>2</sup> et 5 ateliers de 250 à 400 m<sup>2</sup> qui sont proposés en location. Les tarifs proposés sont attractifs pour faciliter la création d'activités et la première phase de développement des entreprises. Les locataires bénéficient de services mutualisés (salle de réunion, photocopieurs...).

Si vous souhaitez visiter les locaux ou simplement obtenir une information, n'hésitez pas à prendre contact avec le service développement économique de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Contact : Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral  
Service développement économique  
Antoine Ledun - Tél. : 02 35 10 48 48 - 06 10 89 23 56

### 3 - LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL

Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal est un service d'informations et d'animations, gratuit et itinérant sur les communes de l'Agglomération.

#### • Des permanences pour les parents et les assistantes maternelles

Les animatrices du RAMI organisent des permanences pour informer et conseiller les parents et les assistantes maternelles en fonction de leurs besoins et interrogations liés à l'accueil du jeune enfant au domicile d'une assistante maternelle indépendante.

Elles peuvent répondre à des questions sur des thèmes aussi variés que la rédaction du contrat de travail, les salaires, la déclaration CAF, la législation ou les conditions d'accueil. Elles peuvent aussi vous remettre la liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire.



#### • Jours et horaires des permanences :

##### **A l'Espace petite enfance intercommunal :**

le lundi, de 12h30 à 14h30 - Le mardi et jeudi : 12h30 à 17h  
Tour Orléanais - 21, rue Rose Anaïs à Fécamp - Tél. : 02 35 28 96 95

##### **Au centre médico-social de Valmont :**

le jeudi de 13h30 à 17h  
Rue Guy de Maupassant à Valmont - Tél. : 02 35 27 37 43

#### • Des ateliers d'éveil

Le RAMI organise des ateliers d'éveil dans les communes : peinture, lecture, jeux, collage, yoga, motricité... pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou de son assistante maternelle. Ils ont lieu de 9h30 à 11h30 le mardi, jeudi et vendredi matins.

Un programme est édité tous les deux mois pour présenter le programme des permanences et des ateliers organisés dans les communes du territoire. Il est disponible en téléchargement sur [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) ou sur demande au 02 35 28 96 95 ou par mail à [rami@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:rami@agglo-fecampcauxlittoral.fr)

### 4 - DES CENTRES DE LOISIRS

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose pour les enfants de 6 à 12 ans un centre de loisirs pendant les vacances. L'accueil de loisirs est proposé en journée continue, de 9h à 17h, avec repas et goûter. Une garderie est mise en place de 7h30 à 9h et de 17h à 18h. Il a lieu à Angerville-la-Martel, Thiétreville ou Valmont pendant les petites vacances mais également à Froberville durant l'été. Chaque semaine, un thème d'animation différent est proposé (par exemple la nature, les pirates, la musique, les jeux Olympiques...).

Il s'adresse à l'ensemble des familles de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Le tarif est fixé selon le quotient familial.

Contact : Nicolas Piermarioli - Tél. : 02 35 10 48 48  
[www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)





Plan des indices de cavités  
cabinet 

## Urb'Infos

### TAXE D'AMÉNAGEMENT 2019

La taxe d'aménagement a été instituée le 1<sup>er</sup> mars 2012. Elle doit être versée à l'occasion de la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager.

La taxe est composée de 3 parts (communale : **1%**, départementale : **1,6%** + Redevance Archéologique Préventive : **0,4%**). Les **abris de jardins de moins de 20m<sup>2</sup>** sont exonérés des parts communale et départementale.

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante : surface taxable (construction ou aménagement) x valeur forfaitaire (sauf valeur fixe pour certains aménagements) x taux fixé par la collectivité territoriale.

2016	2017	2018	2019
701 €	705 €	726 €	<b>753 €</b>

Valeurs annuelles au mètre carré de la taxe d'aménagement

### PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

### ET RICS (RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITÉS SOUTERRAINES)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi et avec l'aide d'un cabinet spécialisé, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral a réalisé en 2018 un recensement des indices de cavités souterraines sur notre territoire. Plus de 30 indices ont été ajoutés au recensement effectué par la commune en 2011.

Ces données, portées à la connaissance des citoyens, leur permettent d'être informés du risque d'effondrement des sols du fait de la présence de carrières et de cavités souterraines.

Aussi, dans le cadre d'une vente, location ou pour votre simple information, vous pouvez ainsi identifier, grâce aux plans (disponibles sur le site [www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr) – rubrique «urbanisme» ou en Mairie), si votre parcelle est impactée ou se trouve à proximité d'une cavité souterraine ou d'une carrière à ciel ouvert.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Mairie.

# Taille des haies et des alignements

*c'est le moment !!!*

Les travaux de taille doivent être pratiqués chaque année. La régularité des interventions limite l'apparition des fourches et le développement de branches gênantes. Elle permet de n'intervenir que sur des branches de petit diamètre dont la cicatrisation sera rapide. Elle ne nécessite qu'un matériel léger (sécateur et échenilloir). Bien que chaque arbre de l'alignement doit être passé en revue, tous ne nécessiteront pas de taille. Les interventions sont variables selon les espèces et les sujets.

La taille peut être pratiquée toute l'année, hormis lors du débourrement au printemps, de la chute des feuilles à l'automne et lors des périodes de gel. La taille pratiquée en été, dite «taille en vert», permet une meilleure cicatrisation des coupes. Il est conseillé, si possible, de «défourcher» au mois de juillet. Cette taille est très bénéfique car l'arbre continue sa croissance jusqu'à la fin de la saison. **Les autres interventions sont réalisées en hiver, avant la reprise de végétation.** L'absence de feuillage rend la morphologie des arbres caducs bien visible.

Si la taille de formation a été régulièrement pratiquée durant les dix premières années qui suivent la plantation, les travaux d'entretien courant des arbres seront, ensuite, limités. Des tailles légères et occasionnelles seront réalisées pour supprimer les branches gênantes ou mal orientées et éliminer le bois mort. Il est important d'anticiper les coupes de branches basses potentiellement gênantes pour éviter, dans le futur, de supprimer de grosses branches (intervention coûteuse qui engendre des problèmes sanitaires). Le bois mort peut tomber naturellement lors de tempête. Mieux vaut prévenir sa chute par une coupe préventive des branches dépérissantes.

Retrouvez tous ces conseils sur le site  
[www.caue76.fr](http://www.caue76.fr).

## *Petit rappel législatif*

Le défaut d'entretien de taille ou d'élagage d'une haie sera de nature à engager la responsabilité civile du propriétaire négligent.

**ENTRE PROPRIÉTÉS VOISINES** : l'article 673 du Code civil mentionne que l'« on peut contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété » sans toutefois pouvoir le faire à la place du propriétaire de la haie. On peut cependant couper les racines envahissantes.

**HAIE MITOYENNE** : l'article 667 al.1er du Code civil stipule que « tant que dure la mitoyenneté la haie doit être entretenue à frais communs ». L'article 156 du Code des usages locaux de la Seine-Maritime (édition de 1956) rappelle que « les propriétaires d'une haie mitoyenne sont tenus de l'entretenir en bon état de clôture, chacun de son côté, et aucun d'eux ne peut y laisser croître des baliveaux ou grands arbres ».

**STATUT DU FERMAGE** : l'entretien courant des haies (taille, élagage) est à la charge du locataire. Les produits issus de cette obligation d'entretien (bois de chauffage, fruits, piquets...) appartiennent à celui-ci à l'exception des arbres (bois d'œuvre) qui appartiennent au propriétaire.

**LE LONG DES CHEMINS, DES VOIES COMMUNALES** : le Code rural indique que « les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux ». La taille des haies peut également être réglementée par des arrêtés municipaux. L'article R 161-24 du Code rural autorise les communes à effectuer d'office, en lieu et place des propriétaires riverains négligents et à leurs frais, les travaux d'élagage des arbres avançant sur l'emprise des chemins ruraux. Les mêmes dispositions s'appliquent aux voies communales conformément aux dispositions de l'art L 141-2 du Code de la voirie routière.

**SERVITUDES DE VISIBILITÉ** : en règle générale aux carrefours entre routes départementales ou entre une route départementale et une autre voie publique les haies vives doivent être maintenues à une hauteur maximum de 1 m sur une longueur de 50 m de part et d'autre de l'intersection (Règlement général de la voirie routière).

**A PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES** : une servitude dite « servitude d'élagage et d'ébranchage » donne à EDF le droit de couper les branches qui se trouvent à trop grande proximité des lignes électriques. Les propriétaires peuvent réaliser les travaux d'ébranchage eux-mêmes, sous leur propre responsabilité et à leurs frais.

**A PROXIMITÉ DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES** : le Code des postes et télécommunications art L 65-1 modifié par la loi du 2 juillet 1990 expose que « les propriétaires, fermiers ou leurs représentants, riverains de la voie publique, sont tenus d'élaguer les plantations gênant la construction ou compromettant le fonctionnement des lignes de télécommunications empruntant le domaine public ».

## EMBALLAGES A RECYCLER

### EMBALLAGES EN VERRE



### EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON OU PAPIER



+

### NOUVEAU



### À JETER



### OU TOUS LES PAPIERS DANS LES COLONNES



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.  
**Un doute, une question sur le tri ?**  
 02 35 10 48 48 - [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)



### NOUVEAU



Désormais, la totalité des emballages en plastique se recycle et sont à mettre dans le bac jaune !

#### Toutes les bouteilles



#### Tous les flacons et bidons



#### Toutes les barquettes



#### Tous les pots et les boîtes



#### Tous les sacs et sachets



#### Tous les films



**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

## CALENDRIER DES RAMASSAGES 2019

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET														
M	1	V	1	V	1	L	1	OM	DECHETS VERTS	M	1	S	1	L	1	OM	DECHETS VERTS									
M	2	S	2	S	2	M	2			J	2	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	2	M	2										
J	3	D	3	D	3	M	3			V	3		L	3	OM	DECHETS VERTS	M	3								
V	4	L	4	OM	DECHETS VERTS	L	4	OM	DECHETS VERTS	J	4	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	4		M	4									
S	5	M	5			M	5			V	5		D	5		M	5									
D	6	M	6			M	6			S	6		L	6	OM	DECHETS VERTS	J	6								
L	7	OM	DECHETS VERTS	J	7	EMBALLAGES RECYCLABLES	J	7	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	7		M	7		V	7									
M	8			V	8			V	8			L	8	ORDURES MENAGERES	M	8		S	8							
M	9			S	9			S	9			M	9		D	9		M	9							
J	10	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	10			D	10			M	10		V	10		L	10	ORDURES MENAGERES	M	10					
V	11			L	11	ORDURES MENAGERES	L	11	ORDURES MENAGERES	J	11		S	11		M	11		J	11	EMBALLAGES RECYCLABLES					
S	12			M	12			M	12			V	12		D	12		M	12		V	12				
D	13			M	13			M	13			S	13		L	13	ORDURES MENAGERES	J	13	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	13				
L	14	ORDURES MENAGERES	J	14			J	14			D	14		M	14		V	14		D	14					
M	15			V	15			V	15			L	15	OM	DECHETS VERTS AVANCES	M	15		S	15		L	15	ORDURES MENAGERES		
M	16			S	16			S	16			M	16		J	16	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	16		M	16				
J	17			D	17			D	17			M	17		V	17		L	17	OM	DECHETS VERTS	M	17			
V	18			L	18	ORDURES MENAGERES	L	18	ORDURES MENAGERES	J	18	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	18		M	18		J	18		J	18			
S	19			M	19			M	19			V	19		D	19		M	19		V	19				
D	20			M	20			M	20			S	20		L	20	OM	DECHETS VERTS	J	20		S	20			
L	21	ORDURES MENAGERES	J	21	EMBALLAGES RECYCLABLES	J	21	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	21		M	21		V	21		D	21					D	21	
M	22			V	22			V	22			L	22	ORDURES MENAGERES	M	22		S	22		L	22	OM	DECHETS VERTS		
M	23			S	23			S	23			M	23		J	23		D	23		M	23				
J	24	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	24			D	24			M	24		V	24		L	24	ORDURES MENAGERES	M	24					
V	25			L	25	ORDURES MENAGERES	L	25	ORDURES MENAGERES	J	25		S	25		M	25		J	25		J	25	EMBALLAGES RECYCLABLES		
S	26			M	26			M	26			V	26		D	26		M	26		V	26				
D	27			M	27			M	27			S	27		L	27	ORDURES MENAGERES	J	27	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	27				
L	28	ORDURES MENAGERES	J	28			J	28			D	28		M	28		V	28		D	28					
M	29							V	29			L	29	ORDURES MENAGERES	M	29		S	29		L	29	ORDURES MENAGERES			
M	30							S	30			M	30		J	30	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	30		M	30				
J	31							D	31			V	31							M	31					

### LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Par arrêté de la Préfecture de Seine-Maritime en date du 16 octobre 2017, l'article 7 de l'arrêté DPS/ARS n° 2014/101 du 8 octobre 2014, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime a été **abrogé et remplacé par de nouvelles dispositions** :

**Les activités bruyantes** effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectuées**, sauf intervention urgente, **à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que** :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h ;  
 Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;  
 Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

*Merci de les respecter pour le bien-être de tous.*

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER 2020				
J	1	D	1	M	1	V	1	D	1	M	1			
V	2	L	2	M	2	S	2	L	2	J	2			
S	3	M	3	J	3	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	M	3	V	3			
D	4	M	4	V	4	OM	DECHETS VERTS	M	4	S	4			
L	5	OM	DECHETS VERTS	J	5	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	J	5	D	5			
M	6	V	6	D	6	M	6	V	6	L	6			
M	7	S	7	L	7	OM	DECHETS VERTS	S	7	M	7			
J	8	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	M	8	V	8	D	8	M	8			
V	9	L	9	ORDURES MENAGERES	M	S	9	L	9	ORDURES MENAGERES	J	9		
S	10	M	10	J	10	D	10	M	10	V	10			
D	11	M	11	V	11	L	11	ORDURES MENAGERES	M	11	S	11		
L	12	ORDURES MENAGERES	J	S	12	M	12	J	12	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	12		
M	13	V	13	D	13	M	13	V	13	L	13	ORDURES MENAGERES		
M	14	S	14	L	14	ORDURES MENAGERES	J	14	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	14	M	14	
J	15	D	15	M	15	V	15	D	15	M	15			
V	16	L	16	OM	DECHETS VERTS	M	16	S	16	L	16	ORDURES MENAGERES	J	16
S	17	M	17	J	17	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	M	17	V	17			
D	18	M	18	V	18	L	18	ORDURES MENAGERES	M	18	S	18		
L	19	OM	DECHETS VERTS	J	19	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	M	19	J	19	D	19	
M	20	V	20	D	20	M	20	V	20	L	20	ORDURES MENAGERES		
M	21	S	21	L	21	OM	DECHETS VERTS	J	21	S	21	M	21	
J	22	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	M	22	V	22	D	22	M	22			
V	23	L	23	ORDURES MENAGERES	M	S	23	L	23	OM REPORT	J	23	EMBALLAGES RECYCLABLES	
S	24	M	24	J	24	D	24	M	24	V	24			
D	25	M	25	V	25	L	25	ORDURES MENAGERES	M	25	S	25		
L	26	ORDURES MENAGERES	J	S	26	M	26	J	26	EMBALLAGES RECYCLABLES	D	26		
M	27	V	27	D	27	M	27	V	27	L	27	ORDURES MENAGERES		
M	28	S	28	L	28	ORDURES MENAGERES	J	28	EMBALLAGES RECYCLABLES	S	28	M	28	
J	29	D	29	M	29	V	29	D	29	M	29			
V	30	L	30	ORDURES MENAGERES	M	S	30	L	30	ORDURES MENAGERES	J	30		
S	31	J	31	EMBALLAGES RECYCLABLES	M	31	V	31						

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier (ramassage reporté au lendemain).

**ORDURES MENAGERES** (conteneurs gris) : enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE LUNDI MATIN - à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mardi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

**EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS), UNE SEMAINE SUR DEUX (semaines paires), LE JEUDI MATIN pour l'ensemble de la commune - à sortir la veille au soir après 20 h**

**DECHETS VERTS : Ramassage le LUNDI.** Enlèvement des tontes de pelouses, branchages... **dans les SACS PLASTIFIÉS REMIS PAR LA MAIRIE NON FERMÉS d'un POIDS MAXIMUM de 25 kg ou FAGOTS LIÉS AVEC DE LA CORDE, le vrac n'étant pas ramassé, limités au nombre de 5 par habitation).** Le 1<sup>er</sup> LUNDI de janvier à décembre. Et une 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> LUNDI après le 15, d'avril à octobre.

### DECHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL (basée à Épreville)

#### Horaires d'ouverture Mai - Septembre :

- lundi, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- dimanche de 9 h à 12 h.

N° vert 0 800 106 222

Tél. déchetterie 02.35.29.28.98

FERMETURE DE LA DECHETTERIE LORS DES JOURS FERIES.

Horaires d'hiver Octobre - Mars : fermeture à 18 h au lieu de 19 h.

Pour tous renseignements en cas de jour férié, voir sur le site [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) (rubrique ordures ménagères).

# Enquête de satisfaction sur les moyens de communication mis à votre disposition

Votre avis est essentiel. En déposant ce questionnaire dans votre mairie, avant le 1er mars prochain, vous participerez à améliorer nos outils de communication.

Merci de répondre à tout ou une partie de ces questions. Cela nous permettra de :

- mesurer votre taux de lecture et votre degré de satisfaction des différents supports de communication mis à votre disposition par la commune de Saint-Léonard,
- Votre avis est essentiel. En déposant ce questionnaire dans votre mairie, **avant le 1er mars prochain**, vous participerez à améliorer nos outils de communication.

## BULLETIN D'INFORMATIONS « SAINT-LÉONARD ET VOUS »

Ce bulletin est distribué dans chaque boîte à lettres. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous remonter l'information.

### Lisez-vous ce bulletin

En grande partie  Peu  Pas du tout

### Si vous ne le lisez pas, quelles en sont les raisons ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

### Dans l'ensemble, vous trouvez le bulletin d'informations :

Très intéressant  Intéressant  Peu intéressant  Pas intéressant

### Quelles sont les rubriques qui vous intéressent ?

.....  
 .....  
 .....

### Quelles sont celles qui ne vous intéressent pas ?

.....  
 .....  
 .....

### Actuellement, 3 bulletins paraissent chaque année.

#### Cette périodicité vous semble-t-elle ?

- Suffisante
- Trop récurrente
- Trop espacée

### Les informations traitées vous semblent-elles :

- Complètes
- Trop détaillées
- Pas suffisamment détaillées

### Qu'en pensez-vous de la proportion de texte par rapport aux photos ?

- Bonne proportion entre les deux
- Trop de texte / peu de photos
- Trop de photos / peu de texte

### Conservez-vous ce bulletin ?

Oui  Non

### Pour tenter d'améliorer la qualité de lecture du bulletin municipal, avez-vous des commentaires ou suggestions à nous adresser ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

### Selon vous les encarts publicitaires sont :

Utiles  Inutiles

## SITE INTERNET WWW.SAINT-LEONARD.FR

### Etes-vous un utilisateur

Oui  Non

### Si non, pourquoi ?

.....  
.....

### Si oui, quelles informations recherchez-vous ?

- Démarches administratives
- Informations pratiques
- Agenda des manifestations

### A quelle fréquence consultez-vous le site internet ?

- Au moins 1 fois par semaine
- Au moins 1 fois par mois
- Rarement

### Comment trouvez-vous la rapidité de navigation ?

Très bien  Bien  Moyen  Mauvais

### Comment trouvez-vous l'organisation des rubriques ?

Très bien  Bien  Moyen  Mauvais

### Évaluez la qualité des informations transmises :

Très bien  Bien  Moyen  Mauvais

### Pour tenter d'améliorer la qualité de lecture du site internet, avez-vous des commentaires ou suggestions à nous adresser ?

.....  
.....  
.....

## PANNEAU POCKET

Il y a quelques semaines, vous avez été informés de la mise en place d'une application mobile ayant un double objectif : envoyer des alertes et rappeler les manifestations à venir.

### Avez-vous chargé cette application sur votre téléphone portable ?..

Oui  Non

### Si oui, quel est votre avis sur son utilisation ?

.....  
.....

### Si non, pourquoi ?

.....  
.....

## PANNEAU LUMINEUX

La commune va se doter d'un panneau d'informations lumineux au printemps afin de pouvoir informer davantage la population mais également les automobilistes qui traversent la commune. Des informations pratiques comme les coupures de réseaux ou les manifestations communales ou associatives pourront être affichées.

### Pensez-vous que cette acquisition soit :

Nécessaire  Inutile  Sans avis

*Merci de nous avoir consacré un peu de temps pour répondre.*

### Vous êtes

un homme  une femme

### Votre tranche d'âge

18-25 ans  26-40 ans  
 41-60 ans  61-75 ans  
 plus de 75 ans

### Vous êtes

étudiant  sans activité  
 actif  retraité

# Agenda des manifestations

## **DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019**

› Concert gospel avec « All That Joy » par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 15 h

## **JEUDI 14 FÉVRIER 2019**

› Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **DIMANCHE 17 FÉVRIER 2019**

› Repas dansant de la Saint Valentin par le Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019**

› Repas choucroute par l'AEP Ste Bernadette salle Henri Lambert 12 h 30

## **JEUDI 28 FÉVRIER 2019**

› Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **SAMEDI 2 MARS 2019**

› Loto d'Ecol'Leo salle Henri Lambert

## **VENDREDI 8 MARS 2019**

› Loto du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **DIMANCHE 10 MARS 2019**

› Bal folk par Traversées Musicales à la salle Henri Lambert l'après-midi

## **JEUDI 14 MARS 2019**

› Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **VENDREDI 15 MARS 2019**

› Concert de chants marins au profit de l'Association RETINA par « Chœur d'Hommes d'Yport » par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30

## **MARDI 19 MARS 2019**

› Dépôt d'une gerbe commémorative au Monument aux Morts, puis vin d'honneur salle Henri Lambert

## **DIMANCHE 24 MARS 2019**

› Concert de jazz de « Big Band à Part » par le Tennis Club Municipal salle Henri Lambert l'après-midi

## **JEUDI 28 MARS 2019**

› Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **VENDREDI 29 MARS 2019**

› Concert d'audition avec le Conservatoire de Fécamp par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30

## **DIMANCHE 31 MARS 2019**

› Repas des Aînés de la commune offert par la Municipalité salle Henri Lambert

## **JEUDI 11 AVRIL 2019**

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **JEUDI 25 AVRIL 2019**

› Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **VENDREDI 26 AVRIL 2019**

› Loto du Tennis Club Municipal salle Henri Lambert

## **DU SAMEDI 28 AVRIL AU DIMANCHE 5 MAI 2019**

› Exposition « Vieilles valises et nouveau look » avec Fleurs de bois par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle

## **DIMANCHE 28 AVRIL 2019**

› Repas dansant du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **MERCREDI 1ER MAI 2019**

› Cérémonie de remise de médailles du travail par la Municipalité salle Henri Lambert

## **DIMANCHE 5 MAI 2019**

› « Vide ta Chambre » par Ecol'Leo salle Henri Lambert

## **MERCREDI 8 MAI 2019**

› Dépôt d'une gerbe commémorative au Monument aux Morts, puis vin d'honneur offert par la Municipalité et repas dansant de l'Amicale des Anciens Combattants à la salle Henri Lambert

## **JEUDI 9 MAI 2019**

› Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

## **VENDREDI 17 MAI 2019**

› Concert « Mélo des Lyres » par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30

## **JEUDI 23 MAI 2019**

› Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert.

# Liste des associations et des présidents

## ALBATRE CLUB POKER

› M. MARS Fabien  
177, résidence de la Forge, St-Léonard..... 06.03.48.30.40

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

› M. AUBOIN Didier  
6, rue du 19 Mars 1962, St-Léonard..... 02.35.29.92.54

## ASSOCIATION ECOL'LÉO

› Mme DUHAYON Blandine  
556, route d'Étretat, St-Léonard ..... 06.18.08.25.64

## ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

› Mme VALLE Cécile  
2, clos du Prieuré, Epreville ..... 06.60.72.19.08

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

› M. DESJARDINS Jean-François  
imm. Drakkar - 26 rue des Drakkars - Fécamp ..... 02.35.28.54.93

## SECTION ATHLETISME

› Mme HOUOT Stéphanie  
15 rue du Grenier à Sel - Fécamp ..... 06.01.29.07.89

## SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

› M. LAPERDRIX Claude  
15, rue Victor Coviaux - St-Léonard ..... 02.35.28.42.81

## CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

› M. BOUTEILLER Nicolas  
8, rés d'Albâtre - Criquebeuf-en-Caux ..... 06.59.01.94.60

## CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

› Mme CADINOT Claudine  
25, impasse du Bouleran - St-Léonard ..... 02.35.28.20.77

## CONFRERIE

› M. MOUROT Daniel  
361, rue Gabrielle Décultot - St-Léonard ..... 02.35.29.59.35

## DOJO SAINT-LEONARD

› M. BENCHAOUI Lahbib  
15A, hameau de Gournay - Epreville ..... 06.29.79.32.51

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

### D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

› Mme BONNEVILLE Renée  
44, rue du 8 Mai 1945 - St-Léonard ..... 02.35.28.45.53

## GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

› Mme LEVARAY Catherine  
431, rue du Poteau - St-Léonard ..... 06.17.91.31.10

## JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

› M. BLONDEL Xavier  
5 D, la Grand Mare - Epreville ..... 06.85.22.78.98

## LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

› M. CROCHEMORE Michel  
29, Cité Bénédicte - Fécamp ..... 02.35.29.14.67

## LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

› M. MARCHAND Dominique  
88, rue de Boisval - Eletot ..... 06.10.69.33.10

## SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

› M. LEGAY FOULON Romain  
40 imm Island, rue Haakon, les Vikings - Fécamp ..... 06.50.89.06.32

## SAINT-LEONARD SERVICES

› M. NOEL Didier  
Mairie de SAINT-LEONARD ..... 06.82.09.25.24

## SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

› Mme GROULT Marie-Noëlle  
48, rue du Dc Léon Dufour - Fécamp ..... 02.35.27.33.31

## TENNIS CLUB MUNICIPAL

› M. DENEUVE Gérard  
162, rue des Marquais - Senneville-sur-Fécamp ..... 02.35.28.16.25

## TRAVERSÉES MUSICALES

› M. ROLLET Claude  
495, rue du Poteau - St-Léonard ... <http://barachois-danstrop.eklablog.com>

## AEP Sainte-Bernadette

Une année riche en animation s'est terminée, une autre tout aussi dense s'annonce.

La nouvelle équipe continue de prendre ses marques. Lucien et Jean Marc ont souhaité laissé leur place au bureau mais n'en reste pas moins actif au sein de l'association. Nous les remercions pour leur investissement. Marie-France et Sylviane ont donc rejoint l'équipe.

Comme d'habitude le repas choucroute se déroulera le 24 Février, et notre traditionnel Grainval en Fête le 29 Juin. Cette année nous avons choisi de vous offrir un spectacle sur le thème des Métiers. Vaste sujet! Les idées fusent au sein de l'équipe scénario depuis quelques mois.

En attendant de vous retrouver tout au long de l'année à venir, nous vous souhaitons une bonne année 2019.

Cécile VALLE

## Albâtre Club Poker

L'association Albâtre Club Poker compte 30 adhérents pour cette 1<sup>ère</sup> saison qui se réunissent 1fois/mois autour de tables de poker à la salle Henri Lambert de Saint Léonard, ce qui est un bilan très positif pour cette 1<sup>ère</sup> année.

Le club représenté par 9 joueurs a effectué la 1<sup>ère</sup> manche de la ligue de poker chez le club des « Kick'eure de Bernay » le 17 Novembre dernier. Cette manche s'est terminée par la victoire d'un des adhérents du club et ainsi place le club à la 1<sup>ère</sup> place provisoire du championnat régional.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

*Poker pour un,  
Poker pour tous*



Le président,  
Fabien MARS

## ASSL Cyclos



La saison sportive se termine, le mauvais temps de ces derniers jours a remis les vélos et déjà chacun attend une nouvelle saison en février et le retour d'un temps plus clément pour de nouveau laisser libre cours à sa passion.

Les adeptes de la petite reine ont profité de l'excellent beau temps l'année dernière pour avaler de nombreux kilomètres chacun à son rythme dans notre belle région. Les brevets dominicaux emmènent chaque semaine les cyclos sur des parcours différents adaptés à la force de chacun plus sportive pour certains et plus bucolique pour d'autres ; le principe étant que tous trouvent du plaisir à pratiquer son sport favori.



Il y a quelques jours, le club a tenu son assemblée générale en présence de Marie-Lise Dégremont adjointe aux sports : le bilan positif de l'année soulignait les 64000 Kms effectués

par les cyclos en légère diminution dû à l'absence du club à la semaine fédérale, cependant Didier Auboin annonçait la présence en août d'une dizaine de cyclos à la 81<sup>ème</sup> semaine fédérale qui se déroulera à COGNAC.

Le raid alpin de Thierry Braouzec et de Mohamed Oussaid à l'assaut, avec succès, du Mont VENTOUX et des 21 virages mythiques de l'Alpe d'HUEZ et la traversée du pays de Caux sur 150 kms sur un circuit tracé par Christian Piquenot animèrent l'année. Après la lecture du bon bilan financier et la remise de récompenses pour le plus grand nombre de kilomètres en brevets officiels à Daniel Fleury (3105 kms), Momo Oussaid (2830 kms) et Jean-Pierre Defrene (2630 kms), l'élection des membres sortant a été effectuée. Le nouveau bureau se compose ainsi de Claude Laperdrix (Président), Didier Auboin (Secrétaire), Jean-François Desjardins (Trésorier), Marie-Lise Dégremont (Responsable de la section marche), Jean-Pierre Rique (Relation presse), Thierry Braouzec (Responsable brevets), Christophe Vendange (Membre). Après un dernier mot d'encouragement du président, la séance était levée et un verre de l'amitié offert aux membres.

Les personnes intéressées par la marche peuvent se retrouver chaque dimanche à 9h30 devant le domicile du président rue Coviaux.

**ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LÉONARD**

N° 15 Rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD

Tel : 06.80.27.39.22 - 06.81.64.78.79 - e-mail : asslcyclo76@orange.fr

# Club des Jeunes d'Antan

Voilà une année qui se termine, un grand merci à toute mon équipe qui se dévoue pour le club toute l'année.

Je déplore néanmoins le manque de participation des personnes de la commune aux manifestations. Je me permets de rappeler que nous travaillons toute l'année pour avoir une trésorerie suffisante qui nous permet :

- D'offrir un cadeau et des chocolats aux enfants de l'école après le spectacle et le goûter de Noël.
- D'offrir un colis et un repas aux seniors de 67 ans et plus de la commune.

Si les bénéfices venaient à diminuer, nous nous verrions malheureusement contraints de revoir la redistribution.



Madame, Monsieur, j'espère que vous trouverez au moins une date pour avoir le plaisir de vous rencontrer.

Je vais terminer en vous présentant au nom de toute mon équipe, une bonne année 2019.

*La présidente,  
Claudine CADINOT*



*Voici le programme de nos manifestations  
pour l'année 2019 :*

- Tous les lundis après-midi (sauf juillet et août) : de 14 h à 15 h 30 ateliers loisirs et création, puis de 15 h 30 à 17 h 30 tarot à la salle H. Lambert.
- Tous les 2<sup>ème</sup> jeudis du mois (sauf juillet) : à partir de 12 h 30 repas mensuel, tarif 15 € à la salle H. Lambert.
- Tous les 4<sup>ème</sup> jeudis du mois (sauf juillet et août) : à partir de 14 h 30 tournoi de manille (janvier, mars, mai, juin, septembre, octobre) ou concours de dominos (février, avril), tarif 7 € à la salle H. Lambert.
- Repas des aînés : le dimanche 27 janvier à partir de 12 h 30 à la salle H. Lambert.
- Repas dansants : les dimanches 17 février Saint-Valentin, 28 avril et 29 septembre, inscriptions au 02.35.28.20.77, tarifs 25 € à la salle H. Lambert.
- Lotos : les vendredis 7 juin et 25 octobre à la salle H. Lambert.
- Foire à tout : le dimanche 11 août sur le terrain au rond-point de la mairie.
- Voyage au Portugal du 15 octobre au 21 octobre.
- Au profit du Téléthon, dimanche 27 octobre après-midi jeux et choucroute le soir, tarif 15 € à la salle H. Lambert.
- Marché de Noël, le samedi 30 novembre de 14 h à 18 h et le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 18 h à la salle H. Lambert.
- Inscriptions aux colis de Noël (personnes nées en 1951 et avant) les mardis 5-12-19-26 novembre de 14 h à 16 h à la salle H. Lambert.
- Distribution des colis de Noël : le lundi 16 décembre de 15 h à 18 h et le mardi 17 décembre de 10 h à 12 h à la salle H. Lambert.



# Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

A toutes et à tous  
UNE BONNE ANNÉE 2019.

## Retour sur les nos activités en 2018

### LE 4 SEPTEMBRE 2018

Le bureau de la FNACA était présent à Louvetot pour assister à la réunion départementale. Après avoir pris possession des cartes de nos adhérents et des calendriers pour 2019 (l'effectif au 31 août 2018 comptabilise 73 adhérents dont 20 veuves). La réunion s'est poursuivie avec les quelques mots de « bienvenue » du Président Départemental, M. Claude Maréchal, puis la minute de silence, le rapport d'activité et le bilan financier. La séance s'est terminée après l'élection du Comité Départemental.

### LE 6 SEPTEMBRE 2018

Notre sortie au « FUTUROSCOPE » : 27 participants se sont donnés rendez-vous pour profiter des attractions uniques en France telles que « Jules Verne » dans un extraordinaire voyage, mais aussi des aventures toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Nous avons aussi profité du spectacle nocturne, une Aquaféerie imaginée par le Cirque du Soleil.

### LE 27 SEPTEMBRE 2018

Nous étions au 26<sup>ème</sup> Congrès Départemental de la FNACA à Dieppe. Nous avons été reçus par M. Schwartz, Président du comité de Dieppe, M. Claude Maréchal, Président Départemental de Seine-Maritime, M. Jean-Pierre Marchand, Président délégué et responsable national FNACA de Mémoire-Histoire, M. Nicolas Langlois, Maire de Dieppe et de nombreuses autorités civiles et militaires. 253 personnes ont assisté au congrès, un grand nombre de porte-drapeaux étaient présents.



### LE 25 NOVEMBRE 2018



Comme chaque année, le dernier dimanche de novembre nous avons organisé notre traditionnel repas choucroute salle Henri Lambert.

Après le mot de Mme Renée Bonneville souhaitant la bienvenue ainsi qu'un bel après-midi, les quelques 180 convives ont été servis par les membres du bureau de la FNACA. Comme chaque année, Sabrina et Freddy Friant étaient en charge de l'animation. Cette journée a été très conviviale et appréciée de tous. Ce fut une grande réussite.

### A NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2019

- Le 19 mars : 57<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie
- Le 13 avril : spectacle « Les Bodins grandeur nature » au Zénith de Caen (complet)

### A NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2020

- En février : carnaval de Nice, fête du citron à Menton et fête du mimosa de Mandelieu.

Pour tous renseignements : contactez Mme Renée Bonneville  
tél. 02.35.28.45.53 ou Mme Monique Drouet tél. 06.98.41.65.22.

La Présidente, Renée BONNEVILLE

# Scrabble Côte d'Albâtre

## MAIS QU'EST-CE QU'IL SE PASSE DONC CHEZ NOUS ?

Après cette année 2018 bien remplie par les divers tournois dont celui du club, le samedi 25 août (voir ci-dessous) et quelques championnats, nous voici déjà projetés vers de nouvelles aventures. Deux nouvelles inscriptions viennent enrichir notre nombre d'adhérents et jolie surprise, le jeune Lucas nous rejoint maintenant chaque mercredi. Nous espérons que sa venue entraînera d'autres inscriptions parmi les jeunes. D'ailleurs, comme chaque année, nous organisons une initiation au scrabble scolaire. Les enfants ont eu un petit questionnaire à remplir au sein de leurs classes. Les élèves ayant obtenu la moyenne, seront invités à participer à cette initiation qui se tiendra les mardi et jeudi sur le temps du midi (accord des parents indispensable) et pourquoi pas, se qualifier aux finales régionale et nationale.

Quant à nous, plusieurs tournois sympathiques nous attendent déjà sans oublier les fameuses qualifications des rencontres Interclubs. Vous pensez bien que notre 1<sup>ère</sup> place en championnat de Normandie et notre 6<sup>e</sup> place en championnat de France nous mettent un peu la pression. Nous sommes déjà dans les starting-blocks (mot composé non admis au scrabble, dommage !), les yeux fixés non pas sur la ligne d'arrivée mais sur notre jeu, car quand on a un X à poser, nous n'avons pas intérêt à manquer une place libre ici ou là mais qui peut rapporter 62 points avec cette seule lettre.



Une autre date importante, celle du jeudi 21 mars car ce jour-là, nous aurons grand plaisir à recevoir Franck Maniquant, plusieurs fois champion de France, champion du monde, qui viendra nous distiller ses précieux conseils pour nous améliorer et réussir de très beaux coups. Une méthode qu'il s'est appliquée à lui-même et qu'il enseigne maintenant à tous les joueurs qui souhaitent progresser. Nul doute qu'après ce petit stage, nos neurones seront bien en place pour trouver les tops.



Mais pour l'instant, commençons par le simultané Verdiam, nom barbare pour nous désigner, nos jeunes retraités et les moins jeunes. En fait, ce sont les mêmes parties jouées partout en France au même moment. Vous imaginez le nombre de joueurs ?

Allez, c'est l'heure de votre petit jeu et n'hésitez pas, rejoignez-nous à la salle Henri Lambert le mercredi et le vendredi !

## DEUXIÈME TOURNOI DU CLUB (25/08/18)

Le Scrabble Côte d'Albâtre proposait samedi 25 août une rencontre amicale de scrabble duplicate à la salle H.Lambert.

L'après-midi commence par une première partie de scrabble qui réunit 33 joueurs confirmés ou débutants de tous âges. Le plus jeune d'entre eux Lucas 10 ans s'est entraîné presque tous les mercredis depuis plusieurs semaines après avoir participé à la finale du Concours des écoles.

Partie riche en scrabbles qui cumule à 1073 points : Annette Lecordier du club d'Octeville réalise un très beau score à 988 points et remporte cette première partie.

Mme Marie-Lise Dégremont adjointe au maire au domaine social de la culture et de la vie associative effectue le tirage au sort de nombreux lots offerts par les commerçants locaux, ce qui permet d'offrir des cadeaux ou des bons d'achat à chacun. Merci aux boucheries Hauchecorne, Coufourier, à la Nouvelle vague, à la boulangerie Millénium, aux pharmacies des Hallettes et de la Marine, aux Ets Aubry, E.Leclerc, aux Délices d'Asie à Saint-Léonard.



Une pause restauration pizza et gâteaux maison permet à tous de se détendre et de passer un moment convivial.

La seconde partie cumule à 1026 et est remportée par A-Marie Savoye avec 855 points.

Au classement cumulé des 2 parties : Françoise Leboulanger (Le Havre) très régulière sur les 2 parties, arrive en tête, elle devance A-Marie Savoye d'Yvetot, suivie de Françoise Grancher (Octeville-sur-Mer). Merci au Casino de Fécamp qui nous a permis de récompenser les deux premières, la troisième recevant un panier garni concocté par Edith et Edith deux de nos scrabbleuses.



# Tennis Club Municipal

Avec le changement des rythmes scolaires (retour à la semaine de 4 jours), la bascule ne s'est pas faite en école de tennis sur les inscriptions du mercredi matin concernant les enfants du primaire.

Il faudra attendre l'an prochain pour un transfert possible.

Gautier Leclerc (Breveté d'Etat) assure un cours le lundi soir auprès des jeunes de 8 ans et l'entraînement des adultes le mardi à 20h30.

Baptiste Hue encadre deux cours d'enfants le jeudi de 17h à 19h et Gérard Deneuve les heures du mercredi après-midi dans l'attente d'un encadrement par un D.E dans les années à venir.

Michael Guéry gère un cours le samedi matin de 11h à 12h auprès des adolescents de 15-16 ans.

Le TCM a pour vocation l'enseignement du tennis en priorité aux enfants de Saint-Léonard. Ainsi, il limite le nombre des élèves de l'Ecole de tennis à une quarantaine d'enfants pour rentrer dans les créneaux alloués. Il inscrit les jeunes en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

De par l'expérience des activités péri-scolaires, il prône l'enseignement des activités sportives auprès des enfants de l'école de Saint-Léonard pendant le temps scolaire par un éducateur spécialisé multi-sports.

Les équipes, au nombre de trois, engagées cet hiver dans le championnat sénior et sénior +35 ans ont réalisé leur objectif : le maintien. Ainsi, l'équipe 1 termine 3<sup>ème</sup> de sa poule en DM4 avec 11 points, dans un groupe relevé et l'équipe 2, de même 3<sup>ème</sup> de sa poule en DM5 avec le regret de ne pas avoir joué la montée.

L'entente Les Loges-St-Léonard termine 4<sup>ème</sup> de sa poule après être montée de division l'hiver 2017.

Le Club a proposé le 07 décembre un loto d'hiver avec comme lots des bons d'achat. Un autre loto aura lieu le vendredi 26 Avril 2019 à la salle Henri Lambert à partir de 19h45.

Suite au succès des deux concerts de jazz, organisé par l'association, une 3<sup>ème</sup> édition est programmée le dimanche 24 mars à partir de 17h à la salle Henri Lambert. Le thème exécuté par le Big Band d'un soir (grande formation basée en Vallée de Seine) portera sur la salsa. Contact et réservation au 02-35-28-16-25 ou 07-86-52-98-41.

Les deux manifestations sont visibles sur le site de la mairie de St-Léonard à la rubrique Calendrier des événements.

Dans le cadre du championnat individuel jeunes de Seine-Maritime le Club accueillera la tranche 11-12 ans les dimanches 13 et 20 janvier.



Le TCM, en fonction des créneaux de salle Marie-Madeleine Babin attribués au mois de juin 2018, organise les cours et ne peut encadrer les manifestations qui ne tombent pas sur ses plages horaires. (ex: championnat par équipe jeunes le mercredi après-midi, plateaux galaxie orange le samedi après-midi). Dans le cadre du championnat adultes par équipe qui se déroule le dimanche, il s'arrange avec le président du football pour le bon déroulement des rencontres (Exemple de règle d'or de fair-play sportif qui passe par un contact et un accord entre Présidents d'association).

Le club proposera deux samedis après-midi sur les courts extérieurs dès le retour des beaux jours au printemps aux enfants et adultes désireux d'apprendre la bonne gestuelle tennistique et de pratiquer le sport en famille.

Ne pas hésitez à contacter M.Deneuve pour un bilan ou un essai.  
Tél. 02-35-28-16-25

*Le Président du TCM*

## Gym Club

Les cours n'ont pu reprendre que début novembre avec le retour en pleine forme de Muriel. De ce fait, la cotisation pour cette année a été ramenée à 80 € au lieu de 100 €.

Nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux adhérents que ce soit le lundi de 15h15 à 16h15 pour une gym douce ou le jeudi de 20h à 21h pour une gym plus tonique, les 2 cours à la Salle Henri Lambert.

Nous espérons que les fêtes se sont bien passées et vous souhaitons une très bonne année 2019.

*La Présidente du Gym Club, Catherine LEVARAY*





# Saint Léonard Services

Association loi 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard  
1, rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD  
Association déclarée n° W762006743  
Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99 - Mail : stleonard.services@gmail.com

## SERVICES PROPOSÉS AU DOMICILE

En partenariat avec le CCAS et la commune de Saint-Léonard

Dans les actes de la vie courante



### Jardinage

### Accompagnement

- **Assistance administrative** : rédaction courrier, formalités administratives
- **Collecte et livraison à domicile de linge repassé**
- **Livraison de courses à domicile** : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs.....
- **Mise en relation avec organisme agréé** : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard ayant besoin d'une aide à domicile.

**Les bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour l'association seront les bienvenus.**

### L'Association :

- Accueil physique à la salle Marie-Madeleine BABIN les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00 (sauf en Juillet et Août).
- Ou sur rendez-vous : par mail ou téléphone

Une aide du CCAS peut vous être accordée  
en fonction de la grille des plafonds de ressources :

*Renseignez-vous*

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

**a loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.**

**La généralisation du crédit d'impôt remboursable** à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2017**.

**L'assistance administrative à domicile** couvre des activités telles que l'appui et l'aide aux formalités administratives comme la souscription de la déclaration de revenus. La télé-déclaration concernera dès 2018 un certain nombre de personnes.

**Coût à payer :** 10,00 € TTC par intervention soit après crédit d'impôt **5,00 € restant à votre charge.**

Contactez-nous.

### URGENT

Si vous êtes intéressés pour effectuer des petits travaux de jardinage chez nos adhérents, adressez votre CV par mail :

**stleonard.services@gmail.com**

### QUELQUES EXEMPLES DE PRIX

(sous réserve de modification de la réglementation applicable à ce jour)

Activités	Prix horaire facturé HT	Prix horaire facturé TTC	Crédit d'impôt	Coût restant à votre charge
ménage	17,00	18,70	9,35	9,35
jardinage	17,00	20,40	10,20	10,20
bricolage	17,00	18,70	9,35	9,35

Adhésion annuelle : 15 €



### DES BESOINS ?

Appelez le **06 82 09 25 24**

Ou contactez-nous par courriel  
**stleonard.services@gmail.com**

Ou retournez-nous le coupon-réponse ci-dessous :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

.....

.....

Mail : .....

Vos besoins : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Venez Danser, Écouter

## Traversées Musicales

« Musiques de Danses Traditionnelles. »

(danses Normandes, Cauchoises, Irlandaises, Anglaises, etc.)

Avec possibilité d'Initiation

# « BAL N°3 du Printemps »

Gratuit Réservation obligatoire

## Dimanche 10 Mars 2019

15 h

Salle Lambert  
rue des rossignols  
Saint Léonard 76400

### Réservation individuelle, obligatoire, au Bal N°3

privé, gratuit

## Du Dimanche 10 Mars 2019

de 15h à 17 h

avant le mercredi 6 mars 2019

- soit au rollbott@wanadoo.fr
- par courrier : 495 rue du Poteau 76400 Saint Léonard
- par téléphone : 02 35 28 51 69

Nom : ..... Prénom : .....

habitant à St Léonard : Oui /Non

Traversées Musicales : <http://barachois-danstrop.eklablog.com/>

## Confrérie

C'est en présence du grand maître des confréries, M. Michel de Vaumas, qu'a eu lieu le changement de frères le 4 novembre dernier.

La nouvelle confrérie se compose de :

- Mayre Daniel Mourot
- 1<sup>er</sup> frère Michel Réaux
- 2<sup>ème</sup> frère Michel Paillette
- 3<sup>ème</sup> frère Bernard Baudouin
- 4<sup>ème</sup> frère Lucien Levasseur
- 5<sup>ème</sup> frère Didier Auboin
- 6<sup>ème</sup> frère Jean-Pierre Poignant.

La confrérie se rendra le 20 juin 2019 à Lisieux pour un premier rassemblement de confréries en présence de 5 évêques.



# Informations

## DE NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (REU), conformément à la réforme votée en 2016, toute personne peut dorénavant solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Toute nouvelle

inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

## PERMANENCE CCAS

Suite aux élections municipales de 2014, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale avaient validé la mise en place de permanences chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois dans le bureau de la salle Marie-Madeleine Babin.

Lors de la dernière réunion de la commission, les membres ont tous constaté l'inefficacité de celles-ci. Est-ce par absence de besoin ? Les personnes dans le besoin ont-elles des difficultés à se rendre à la permanence ? Est-ce pour des questions de confidentialité ?

Les membres de la commission ont donc opté pour de nouvelles modalités. Les permanences sont pour le moment suspendues. Afin de répondre plus aisément aux demandes, toute personne ayant besoin d'une aide pourra contacter la mairie et demander à parler à Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie et référente (02.35.28.05.99). Madame Verroust, en fonction de votre demande, pourra vous orienter et/ou se faire l'intermédiaire avec les membres du CCAS afin qu'ils puissent se déplacer à votre domicile si besoin.



## PROLIFERATION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Depuis leur apparition sur le territoire français, les frelons asiatiques sont de plus en plus nombreux et causent la destruction des ruches d'abeilles ; ils représentent également un danger immédiat pour les personnes habitant à proximité des nids.

Madame la Préfète, par courrier du 8 janvier 2019 nous a fait part du plan d'action mis en place sur le département de la Seine-Maritime.

Dorénavant, « toute découverte d'un nid devra être signalée à une plate-forme téléphonique (numéro 02 77 645 776) veillée conjointement par le groupement de défense contre les maladies des animaux (GDMA) et la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON). Cette plate-forme réalisera un diagnostic à partir des éléments transmis.

Dans les cas de nids se situant sur le domaine privé, le demandeur sera orienté vers des professionnels agréés et formés, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement, le coût de la destruction des nids est à la charge du particulier.

Dans les cas des nids sur le domaine public ou présentant un caractère d'urgence (danger vital et immédiat pour les personnes), le demandeur sera orienté vers les sapeurs-pompiers, qui interviendront pour détruire la source de danger, à titre gracieux, dans la limite de leurs moyens et de leur compétence ».

# État civil

## NAISSANCES

- **Emy CHRISTY**  
le 15 octobre
- **Lisa DULONG**  
le 25 octobre
- **Ismaël NDONG**  
le 26 octobre
- **Gabin MICHEL**  
le 12 novembre
- **Camille FRANÇOIS**  
le 2 décembre



## NOCES D'OR

- **Daniel et Annie SIMON**  
le 28 décembre



## DÉCÈS

- **Viviane DOCO née GUILLOT**  
le 13 décembre
- **Serge DE CHANTELOUP**  
le 31 décembre



# CFCM

## Métallerie - Chaudronnerie

Parc d'Activité des Hautes Falaises - Rue Jean Paumier  
76400 EPREVILLE  
Tél. 02 35 29 98 79 - Portable : 06 80 22 71 42  
cfc-m-saintleonard@wanadoo.fr

## DEHONDT MOTOCULTURE - INDUSTRIE

VENTE - SERVICE - LOCATION



Saint Antoine la Forêt - 76170 LILLEBONNE

Tél. 02 35 39 80 10 - Fax 02 35 39 02 41 - dehondt-motoculture@wanadoo.fr - www.dehondt.fr

caroline gremont

tête en l'hair  
espace coiffure mixte  
02.35.27.73.81

20 rue emile benard  
76110 goderville

**DRIVEZ MOINS CHER!**

2 drives c'est 2x! mieux

E.Leclerc DRIVE  
FECAMP - SAINT LEONARD

2 points de retrait  
Boulevard Suzanne Clément  
Fécamp  
A côté du magasin  
Saint-Léonard

**E.Leclerc**  
FECAMP - ST LÉONARD

DU LUNDI AU SAMEDI :  
DE 8H30 À 20H  
LE VENDREDI DE 8H30 À 20H30

**FÉCAMP / SAINT LÉONARD**  
Route du Havre - 02 35 10 98 50

# PHILIPPE RIOULT

## Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

Tél. 02 35 29 33 16

CAVE À VINS - CAVE À BIÈRES  
Spécialités de Normandie

# LUDIVIGNE

découvreurs de vins

10 Place du Carreau - 76400 Fécamp  
Tél. : 02 35 28 27 38  
centre ville, parking privé

Retrouvez tous,  
nos événements  
gustatifs sur  
www.ludivigne.fr

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER  
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION  
RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

## SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville

76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE

Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

CENTRE COMMERCIAL  
GRAND'VOILE  
SAINT LEONARD

Tél. 02 35 28 86 58  
tissuscauchois@orange.fr



TISSUS, LINGE DE MAISON,  
LITIERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,  
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.

DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12H. ET DE 14H. À 19H.